

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2889(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Normes techniques de réglementation précisant les informations et les détails d'une titrisation que l'initiateur, le sponsor et la SSPE doivent mettre à disposition	
Complétant <a href="#">2015/0226(COD)</a>	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ECON</b> <a href="#">Affaires économiques et monétaires</a>		

Evénements clés			
16/10/2019	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2019)07334</a>	
16/10/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
23/10/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/01/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2889(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/01626

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2019)07334</a>	16/10/2019	EC
Document annexé à la procédure		C(2020)5094	23/07/2020	EC

